

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Union Internationale de Banques UIB

Siège social :65, Avenue Habib Bourguiba -1082 Tunis -

L'Union Internationale de Banques publie ci-dessous ses indicateurs d'activité trimestriels pour le 1^{er} trimestre 2009.

(en milliers de dinars)

	Du 01/01/2009 Au 31/03/2009	Du 01/01/2008 Au 31/03/2008	Au 31/03/2009	Au 31/03/2008 (*)	Au 31/12/2008
1 Produits d'exploitation bancaires répartis en :	36 629	31 895	36 629	31 895	145 217
- Intérêts	27 351	23 204	27 351	23 204	103 160
- Commissions en produits	7 337	7 176	7 337	7 176	31 686
- Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	1 941	1 515	1 941	1 515	10 371
2 Charges d'exploitation bancaires réparties en :	12 422	12 144	12 422	12 144	54 710
- Intérêts encourus	11 856	11 733	11 856	11 733	52 805
- Commissions encourues	566	411	566	411	1 905
3 Produit net bancaire	24 207	19 751	24 207	19 751	90 507
4 Autres produits d'exploitation	0	0	0	0	25
5 Charges opératoires dont :	17 042	16 415	17 042	16 415	65 988
- Frais de personnel	13 127	12 459	13 127	12 459	50 187
- Charges générales d'exploitation	3 915	3 956	3 915	3 956	15 801
6 Structure du portefeuille :	-	-	65 375	80 108	71 108
- Portefeuille titres d'investissement	-	-	65 375	80 108	71 108
7 Encours des crédits(**)	-	-	1 662 570	1 371 025	1 640 591
8 Encours des dépôts dont :	-	-	1 899 473	1 601 723	1 774 892
- Dépôts à vue	-	-	728 375	598 489	689 735
- Dépôts d'épargne	-	-	619 584	580 455	606 296
9 Emprunts et ressources spéciales	-	-	108 225	31 513	109 134
10 Capitaux propres (1)	-	-	71 989	(19 088)	71 989

(1) Les capitaux propres au 31/03/2008 et au 31/03/2009 sont présentés compte non tenu du résultat de la période

(*) Les chiffres au 31/03/2008 ont été retraités pour des besoins de comparabilité

(**) Les encours de crédits à la clientèle au 31/12/2008 ont été retraités pour des besoins de comparabilité

COMMENTAIRES / INDICATEURS D'ACTIVITE AU 31 MARS 2009

1- BASES RETENUES POUR L' ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs trimestriels de la banque, arrêtés au 31 mars 2009, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements de crédit.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des intérêts et agios

Les intérêts et agios courus au cours de l'exercice et non encore encaissés à la date de l'arrêté sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les "actifs incertains" (classe B2), les "actifs préoccupants" (classe B3) ou encore les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 31/03/2009, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date du 31/03/2009.

2-2 Portefeuille titres d'investissement.

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation, des fonds gérés par la SICAR de l'UIB, des BTA et des Obligations.

Ces titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. L'encours des titres de participation est présenté net de provisions. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan.

2-3 Evaluation des avoirs et dettes en devises.

Les avoirs et les dettes libellés en devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen virements des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

2-4 Justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs

L'abonnement des comptes de charges et de produits a été effectué conformément aux méthodes retenues lors de l'arrêté annuel des états financiers.

3- FAITS MARQUANTS

- L'UIB a tenu son Assemblée Générale Ordinaire le 11 avril 2009, qui a approuvé les états financiers arrêtés au 31/12/2008.
- Au 31 mars 2009, l'encours net des crédits à la clientèle a augmenté de **21,3 %** par rapport au 31 mars 2008 (+292 millions de dinars).
- Les dépôts de la clientèle ont augmenté de **18.6%** à la fin du premier trimestre 2009 par rapport aux encours arrêtés au 31/03/2008 atteignant un montant de 1 899,5 millions de dinars au 31/03/2009 (+298 millions de dinars). Ainsi, l'encours des dépôts représente **114,2 %** de l'encours net des crédits à la clientèle au 31/03/2009.
- L'encours des emprunts et ressources spéciales a atteint 108,2 millions de dinars au 31 mars 2009 contre 31,5 millions de dinars à fin mars 2008; cette évolution est expliquée par la mise en place de deux emprunts subordonnés de 40 millions de dinars chacun contractés auprès de la Société Générale au cours du 4^{ème} trimestre 2008.
- Les produits d'exploitation bancaire, présentés nets des agios réservés, ont atteint 36,6 millions de dinars au 31/03/2009, soit une progression de 4,7 millions de dinars correspondant à une évolution de **14.8 %** par rapport au 31/03/2008.
- Le Produit Net Bancaire a atteint au cours du 1^{er} trimestre 2009 un montant de 24,2 millions de dinars contre 19,7 millions de dinars au cours du premier trimestre 2008, soit une progression de 4,5 millions de dinars correspondante à une évolution de **22.6%**.
- Les frais de personnel ont atteint 13,1 millions de dinars au 31/03/2009 contre 12,5 millions au 31 mars 2008 soit une augmentation de **5,4%**. L'évolution serait de 1,1 % moyennant la correction des coûts liés aux départs volontaires (830 mille dinars comptabilisés au 1^{er} trimestre 2009 contre 1090 mille dinars le 1^{er} trimestre 2008) et aux charges liées à l'augmentation légale des salaires comptabilisées en 2009 et relative à 2008 (806 mille dinars).
- Les charges générales d'exploitation, ont atteint un montant de 3,9 millions de dinars au cours du 1^{er} trimestre 2009, soit une baisse de **1%** par rapport au 1^{er} trimestre 2008.